

**Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy**

Québec 

POLITIQUE

CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2024-2025

- Responsable : **Services éducatifs FP-FGA-FC**
- Date d'adoption : **13 décembre 2023**
- Date de la dernière révision : **-**
- Numéro de référence : **résolution 31-CA/23-12-13**

1. OBJECTIFS

- Établir une procédure d'admission, de priorisation et d'inscription pour les adultes désirant, dans le respect des conditions d'admission (RP, art. 19, 19.1, 20), s'inscrire aux services et programmes d'études décrétées par le ministère de l'Éducation, et selon des critères explicites et équitables.
- Rendre accessibles les informations nécessaires pour faire une demande d'admission dans un service d'enseignement de la formation générale des adultes du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.
- Faire connaître la procédure d'admission et d'inscription, les critères de priorisation, les services et programmes offerts, ainsi que les lieux de formation.

2. CADRE JURIDIQUE

- En vertu des articles 2 et 448 de la loi de l'Instruction publique (LIP), le Centre de services scolaire inscrit les adultes dans un service d'enseignement de la formation générale des adultes dans le respect du Régime pédagogique de la formation générale des adultes (chapitre I-13.3, r.9).
- La présente politique s'applique à tous les services d'enseignement de la formation générale des adultes ainsi qu'aux services de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires visés par l'article 250 de la LIP.

3. PRINCIPES

Principes généraux

- Toute personne qui n'est plus assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire a droit aux services éducatifs de la formation générale des adultes (LIP, art.2).
- Le Centre de services scolaire a le devoir d'admettre aux services éducatifs les personnes relevant de sa compétence (LIP, art. 209).
- Les dates d'entrée en formation sont prévues au calendrier scolaire annuellement. La capacité d'accueil des programmes et services d'enseignement détermine le moment de l'admission.

Modalités

- Le Centre de services scolaire rend accessibles aux intervenantes et intervenants de première ligne, aux élèves et aux parents, l'offre de formation, les lieux de formation ainsi que la procédure d'admission.

Conditions d'admission

- Avoir au moins 16 ans le 30 juin précédant son admission, ou être titulaire d'un certificat de formation à un métier semi-spécialisé, conformément à l'article 14 de la LIP.
- Avoir une preuve de résidence au Québec.
- Aucune dérogation ne peut être accordée en ce qui a trait à l'accessibilité au secteur des adultes.

Services d'enseignement offerts

- Services d'enseignement correspondant à la formation générale de base :
 - Alphabétisation
 - Présecondaire
 - Premier cycle du secondaire
 - Second cycle du secondaire
 - Préparation à la formation professionnelle
 - Préparation aux études postsecondaires
- Soutien pédagogique
- Intégration sociale
- Francisation

Types d'inscriptions

- *Fréquentation*

L'adulte est soumis à une présence obligatoire en classe avec une enseignante ou un enseignant selon un horaire prédéterminé.

- *Formation à distance*

L'adulte a plusieurs possibilités d'entrer en relation avec son tuteur selon un horaire ou un mode accepté par l'organisme scolaire. Les examens de sanction doivent être passés dans un centre d'éducation des adultes ou tout autre lieu faisant l'objet d'une entente avec le Centre de services scolaire.

- *Examen seulement*

Toute personne qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire peut, comme le prévoit l'article 250 de la Loi, faire reconnaître ses acquis scolaires et extrascolaires. Selon l'article 28 du régime pédagogique, l'adulte peut s'inscrire à des épreuves imposées en vue de l'obtention d'unités sans qu'il ait suivi le cours correspondant. Cette option s'adresse principalement aux adultes qui ont fait, ailleurs qu'à l'école ou qu'à un centre d'éducation des adultes, des apprentissages équivalents à ceux qui sont décrits dans les

programmes d'études. Cette disposition ne s'applique pas aux personnes bénéficiant de la formation à distance ni à celles qui sont en fréquentation scolaire. La personne qui échoue l'épreuve devra s'inscrire au cours.

Modalités pour faire une demande d'admission

- Pour faire une demande d'admission au Centre d'éducation des adultes sur le territoire du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, l'adulte doit :
 - Pour les services de formation générale de niveau alphabétisation jusqu'à la 5^e année du secondaire :
 - Remplir le formulaire en ligne et déposer les documents requis;
 - OU
 - Se présenter aux Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), situés à l'édifice De La Salle pour la formation offerte à l'édifice De La Salle;
 - OU
 - Se présenter au CÉA du Chemin-du-Roy, secteur Louiseville;
 - OU
 - En faire la demande auprès de l'organisme partenaire pour la formation offerte dans l'un des points de service suivants :
 - Établissement de détention de Trois-Rivières
 - Maison Carignan
 - Carrefour Jeunesse Emploi MRC des Chenaux
 - La Clé en éducation populaire de Louiseville
 - COMSEP
 - Maison Coup de pouce
 - Le Havre
 - Pour les services d'intégration sociale, se présenter au représentant de l'organisme partenaire ou de l'enseignant responsable de l'admission dans les lieux suivants :
 - Édifice De La Salle
 - APEVAH des Chenaux, à l'école secondaire Le Tremplin
 - Établissement de détention de Trois-Rivières
 - Service d'intégration au travail (SIT) de Trois-Rivières et de Louiseville
 - La Fenêtre, centre d'immersion aux arts de Trois-Rivières et de Louiseville
 - Coup de main Mauricie
 - Coopérative Adirondak
 - CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (Projet Le Rebond)
 - Pour les services de **francisation**, déposer une demande sur le guichet unique de Francisation Québec.

- Pour les adultes provenant de l'étranger, contacter le SARCA.

Documents requis

- L'original ou une copie certifiée conforme des documents suivants :
 - Le certificat de naissance, ou de citoyenneté canadienne, ou une carte de résidence permanente;ou
 - Dans l'impossibilité de fournir un certificat de naissance : un document dans lequel l'adulte atteste de son identité et de son lieu de naissance, du nom de ses parents et de leur lieu de naissance;ou
 - Le cas échéant, les documents de Citoyenneté et Immigration Canada et du ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration, ainsi qu'une preuve de domicile, permettant la gratuité scolaire.
- Aussi, pour établir son profil de formation générale de niveau secondaire, l'adulte a la responsabilité de fournir la preuve de ses acquis. Pour ce faire, il doit présenter :
 - Son dernier relevé des apprentissages ou relevé de notes émis par le ministère de l'Éducation et/ou;
 - Ses bulletins scolaires des deux dernières années ou;
 - Un document officiel d'études secondaires d'autres provinces ou;
 - Une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec par le ministère de l'Immigration.

Traitement des demandes d'admission

- L'admission se fait en continu, tout au long de l'année.
- Les demandes sont traitées selon l'ordre de réception, et acceptées dès que les places sont disponibles selon l'horaire du calendrier scolaire.
- Toutes les demandes d'admission doivent être accompagnées de tous les documents requis. Dans le cas où un document manquerait, l'adulte verrait son inscription au service de formation retardée.
- En fonction de sa capacité d'accueil, le SARCA admet l'adulte qui répond aux conditions d'admission et qui a présenté toutes les pièces demandées.

Coûts

- Il n'y a pas de frais pour faire une demande d'admission en formation générale des adultes.

Des frais reliés à la formation, tels que les guides d'apprentissage et les services complémentaires, pourraient être exigés à l'entrée en formation.

Réponse à une demande d'admission

- L'adulte est informé, au moment de sa demande d'admission, qu'il répond ou non aux conditions d'admission. Il sait que son dossier est complet ou on l'informe des pièces à fournir pour le compléter.
- Le SARCA communique avec l'adulte pour l'informer de sa date d'entrée.

4. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entre en vigueur à compter 1^{er} mars 2024.

5. MISE À JOUR

La présente politique doit être mise à jour au plus tard le 20 décembre 2024.

ANNEXE 1

Adresses des lieux d'admission

Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

Édifice de La Salle
1600, des Récollets
Trois-Rivières (Québec) G8Y 0K4
Tél. : 819 840-0448
sarca@cduroy.qc.ca

Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy

Édifice de La Salle
1600, des Récollets
Trois-Rivières (Québec) G8Y 0K4
Tél. : 819 379-8714
ceacr@cduroy.qc.ca

Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy – secteur Louiseville

391, rue de La Mennais
Louiseville (Québec) J5V 1C2
Tél. : 819 840-4339
cealouiseville@cscdr.gouv.qc.ca

Maison Carignan

7515, boul. Parent
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1
Tél. : 819 373-9435

Carrefour Jeunesse Emploi MRC des Chenaux

580, rue Barkoff, suite 300
Trois-Rivières (Québec) G8T 9T7
Tél. : 819 376-0179
Télé. : 819 376-5290
info@cjetrdeschenaux.com

Établissement de détention

7600, boul. Parent
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1
Tél. : 819 372-1311, postes 56834 ou 56843
Télécopieur : 819 376-4180

APEVAH des Chenaux

École secondaire Le Tremplin
100, Rivière-à-Veillet, R.R. 4
Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0
Tél. : 819 379-8714, poste 7436

La Clé en éducation populaire de Maskinongé

110, 2^e Avenue, 2^e étage
Louiseville (Québec) J5V 1X1
Tél. : 819 228-8071
Télééc. : 819 228-8071
n.lemay@alphapop.org

COMSEP

1060, rue Saint-François-Xavier, no. 250
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8
Tél. : 819 378-6963

Service d'intégration au travail (SIT) de Trois-Rivières

1090, rue De La Vérendrye
Trois-Rivières (Québec) G9A 2S8
Tél. : 819 694-0704
genevieve.provost@sitmauricie.com

Service d'intégration au travail (SIT) de Louiseville

44, rue St-François-Xavier
Louiseville (Québec) J5V 2B7
Tél. : 819 228-5832

La Fenêtre, centre d'immersion aux arts de Trois-Rivières

460, rue Saint-Georges C.P. 1024
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K4
Tél. : (819) 697-2787
accueil@lafenetre3r.org

Coup de main Mauricie

1515, rue Sainte-Marguerite, C.P. 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7
Tél. : 819 379-6110
info@coupdemainmauricie.org

CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1
Pour le projet Le Rebond, l'adulte doit obligatoirement être référé par son intervenant. La formation a lieu à l'édifice De La Salle.

Coopérative de solidarité d'intégration socioprofessionnelle Adirondak

911, rue Jean-Paul-Lavergne
Trois-Rivières (Québec) G8Y 3Y5
Tél. : 819 693-7036

Maison Coup de Pouce

5593, rue Notre-Dame Sud
Trois-Rivières (Québec) G8Y 3Y5
Tél. : 819 693-7036
maisoncoupdepouce@cgocable.ca

Le Havre
1486, rue Brébeuf
Trois-Rivières (Québec) G8Z 2A1